

Démarche : Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

Organisme : La division des élèves et de la scolarité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche s'adresse à tous les élèves actuellement scolarisés en 6e, 5e, 4e et 3e. Elle permet aux responsables légaux d'effectuer une demande pour déroger à la carte scolaire.

Cadre réglementaire :
Articles D. 211-10, D. 211-11 et D. 331-41 du code de l'Éducation.

Les collèges publics accueillent les élèves résidant dans leur zone de desserte. Dans la limite des places restant disponibles après inscription des élèves de secteur, les élèves hors-secteur peuvent y être inscrits sous réserve d'une autorisation de la directrice académique.

Dans la limite des places restant disponibles après l'inscription des élèves résidant dans la zone normale de desserte d'un établissement, les élèves ne résidant pas dans cette zone peuvent y être inscrits sur l'autorisation du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie. Lorsque les demandes de dérogation excèdent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie ».

Aucun principe général du droit ni aucune disposition législative ou réglementaire ne reconnaît aux responsables légaux le droit de choisir librement l'établissement scolaire de leur enfant.

L'administration dispose d'un délai légal de 3 mois pour rendre sa décision. Délai au-delà duquel la demande de dérogation est réputée acceptée si aucune réponse n'a été rendue à l'intéressé. Ce délai court à compter de la date de dépôt de la demande.

Dérogation à la carte scolaire 2025-2026

Cette démarche concerne exclusivement les demandes pour l'année scolaire 2025-2026. Conformément à la réglementation, l'administration dispose d'un délai de trois mois à compter du dépôt de la demande pour rendre sa décision.

La demande n'a pas d'effet suspensif, en conséquence, dans l'attente de la décision, votre enfant doit poursuivre sa scolarité dans l'établissement dans lequel il est inscrit. Le dépôt d'une demande ou l'attente d'une réponse ne peut en aucun cas justifier d'une déscolarisation.

Les demandes pour l'année scolaire 2026-2027 feront l'objet d'une procédure entièrement dématérialisée et les modalités seront précisées, courant le mois de mai, sur le site de la DSDEN de l'Ain : <https://www.ac-lyon.fr/inscriptions-affectations-orientation-128019>, et communiquées aux établissements scolaires.

Je déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'accepte que la réponse à ma demande, y compris en cas de refus, me soit notifiée par voie dématérialisée via la plateformes Démarches Numériques.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Identité de l'élève

Nom et Prénom de l'élève

Genre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Féminin

☐ Masculin

Date de naissance de l'élève

Adresse postale

Adresse postale de l'enfant identique au

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Responsable légal 1

☐ Responsable légal 2

☐ Responsable légal 1 et 2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Un justificatif de domicile vous est demandé afin de vérifier votre adresse dans le cas où votre demande de dérogation serait refusée.

Merci de transmettre un justificatif de domicile de l'adresse à laquelle votre enfant est domicilié.
Dans le cas d'une garde alternée, merci de fournir les deux justificatifs de domicile.

Identité du/des responsables légaux de l'élève

Responsable légal 1

Nom et Prénom

Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

Adresse postale identique à celle de l'élève

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Adresse Postale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Responsable légal 2

Responsable Légal 2

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et Prénom

Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

Adresse postale identique à celle de l'élève

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Adresse postale

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Déroger à la carte scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Collège actuel de l'enfant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Ambérieu-en-Bugey - Collège Saint-Exupéry
- ☐ Arbent - Collège Jean-Rostand
- ☐ Artemare - Collège Collège du Valromey
- ☐ Bâgé-Dommartin - Collège Roger Poulard
- ☐ Belley - Collège Sabine Zlatin
- ☐ Beynost - Collège Louis-Armstrong
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège Victoire Daubié
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège de Brou
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège du Revermont
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège Thomas Riboud
- ☐ Briord - Collège Chartreuse de Portes
- ☐ Ceyzériat - Collège Lucie Aubrac
- ☐ Chatillon-sur-Chalaronne - Collège Eugène Dubois
- ☐ Coligny - Collège Le Grand Cèdre
- ☐ Culoz - Collège Henri Dunant
- ☐ Dagneux - Collège Marcel Aymé
- ☐ Divonne-les-Bains - Collège Marcel Anthonioz
- ☐ Ferney-Voltaire - Collège de Ferney-Voltaire
- ☐ Gex - Collège Georges Charpak
- ☐ Hauteville-Lompnes - Collège Paul Sixdenier

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

☐ Jassans-Riottier - Collège Léon Marie Fournet

☐ Lagnieu - Collège Paul Claudel

☐ Leyment - Collège de la Plaine de l'Ain

☐ Meximieux - Collège Vaugelas

☐ Miribel - Collège Anne Franck

☐ Montceaux - Collège du Val de Saône

☐ Montluel - Collège Emile Cizain

☐ Montreal la Cluse - Collège Théodore Rosset

☐ Montrevel-en-Bresse - Collège de l'Huppe

☐ Nantua - Collège Xavier Bichat

☐ Oyonnax - Collège Ampère

☐ Oyonnax - Collège Lumière

☐ Péron - Collège le Paruthiol

☐ Péronnas - Collège les Côtes

☐ Poncin - Collège Roger Vailland

☐ Pont d'Ain - Collège Louise de Savoie

☐ Pont-de-Vaux - Collège Antoine Chintreuil

☐ Pont-de-Veyle - Collège Georges Sand

☐ Prévessin-Moëns - Collège le Joran

☐ Ornex - Collège d'Ornex

☐ Reyrieux - Collège Jean Compagnon

☐ Saint-André-de-Corcy - Collège de la Dombes

☐ Saint-Denis-lès-Bourg - Collège Yvon Morandat

☐ Saint-Didier-de-Formans - Collège Jean Moulin

☐ Saint-Genis-Pouilly - Collège Jacques Prévert

☐ Saint-Rambert-en-Bugey - Collège de l'Albarine

☐ Saint-Trivier-de-Courtes- Collège Louis Vuitton

☐ Thoissey - Collège Bel Air

☐ Valserhône - Collège Louis Dumont

☐ Valserhône - Collège Saint-Exupéry

☐ Villars-les-Dombes - Collège Léon Comas

☐ Vonnas - Collège du Renon

Niveau de classe de l'enfant

Préciser le niveau de classe de l'enfant au 1er septembre 2025.

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

L'affectation des élèves scolarisés en dispositif ULIS ou SEGPA ne relèvent pas des compétences de la DESCO. Il convient de contacter le service ASH.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 6e

☐ 5e

☐ 4e

☐ 3e

Langues Vivantes 2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Allemand

☐ Italien

☐ Espagnol

Collège de secteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Ambérieu-en-Bugey - Collège Saint-Exupéry

☐ Arbent - Collège Jean-Rostand

☐ Artemare - Collège Collège du Valromey

☐ Bâgé-Dommartin - Collège Roger Poulard

☐ Belley - Collège Sabine Zlatin

☐ Beynost - Collège Louis-Armstrong

☐ Bourg-en-Bresse - Collège Victoire Daubié

☐ Bourg-en-Bresse - Collège de Brou

☐ Bourg-en-Bresse - Collège du Revermont

☐ Bourg-en-Bresse - Collège Thomas Riboud

☐ Briord - Collège Chartreuse de Portes

☐ Ceyzériat - Collège Lucie Aubrac

☐ Chatillon-sur-Chalaronne - Collège Eugène Dubois

☐ Coligny - Collège Le Grand Cèdre

☐ Culoz - Collège Henri Dunant

☐ Dagneux - Collège Marcel Aymé

☐ Divonne-les-Bains - Collège Marcel Anthonioz

☐ Ferney-Voltaire - Collège de Ferney-Voltaire

☐ Gex - Collège Georges Charpak

☐ Hauteville-Lompnes - Collège Paul Sixdenier

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

☐ Jassans-Riottier - Collège Léon Marie Fournet

☐ Lagnieu - Collège Paul Claudel

☐ Leyment - Collège de la Plaine de l'Ain

☐ Meximieux - Collège Vaugelas

☐ Miribel - Collège Anne Franck

☐ Montceaux - Collège du Val de Saône

☐ Montluel - Collège Emile Cizain

☐ Montreal la Cluse - Collège Théodore Rosset

☐ Montrevel-en-Bresse - Collège de l'Huppe

☐ Nantua - Collège Xavier Bichat

☐ Oyonnax - Collège Ampère

☐ Oyonnax - Collège Lumière

☐ Péron - Collège le Paruthiol

☐ Péronnas - Collège les Côtes

☐ Poncin - Collège Roger Vailland

☐ Pont d'Ain - Collège Louise de Savoie

☐ Pont-de-Vaux - Collège Antoine Chintreuil

☐ Pont-de-Veyle - Collège Georges Sand

☐ Prévessin-Moëns - Collège le Joran

☐ Ornex - Collège d'Ornex

☐ Reyrieux - Collège Jean Compagnon

☐ Saint-André-de-Corcy - Collège de la Dombes

☐ Saint-Denis-lès-Bourg - Collège Yvon Morandat

☐ Saint-Didier-de-Formans - Collège Jean Moulin

☐ Saint-Genis-Pouilly - Collège Jacques Prévert

☐ Saint-Rambert-en-Bugey - Collège de l'Albarine

☐ Saint-Trivier-de-Courtes- Collège Louis Vuitton

☐ Thoissey - Collège Bel Air

☐ Valserhône - Collège Louis Dumont

☐ Valserhône - Collège Saint-Exupéry

☐ Villars-les-Dombes - Collège Léon Comas

☐ Vonnas - Collège du Renon

Collège souhaité pour l'année scolaire 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

- ☐ Ambarieu-en-Bugey - Collège Saint-Exupéry
- ☐ Arbent - Collège Jean-Rostand
- ☐ Artemare - Collège Collège du Valromey
- ☐ Bâgé-Dommartin - Collège Roger Poulard
- ☐ Belley - Collège Sabine Zlatin
- ☐ Beynost - Collège Louis-Armstrong
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège Victoire Daubié
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège de Brou
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège du Revermont
- ☐ Bourg-en-Bresse - Collège Thomas Riboud
- ☐ Briord - Collège Chartreuse de Portes
- ☐ Ceyzériat - Collège Lucie Aubrac
- ☐ Chatillon-sur-Chalaronne - Collège Eugène Dubois
- ☐ Coligny - Collège Le Grand Cèdre
- ☐ Culoz - Collège Henri Dunant
- ☐ Dagneux - Collège Marcel Aymé
- ☐ Divonne-les-Bains - Collège Marcel Anthonioz
- ☐ Ferney-Voltaire - Collège de Ferney-Voltaire
- ☐ Gex - Collège Georges Charpak
- ☐ Hauteville-Lompnes - Collège Paul Sixdenier
- ☐ Jassans-Riottier - Collège Léon Marie Fournet
- ☐ Lagnieu - Collège Paul Claudel
- ☐ Leyment - Collège de la Plaine de l'Ain
- ☐ Meximieux - Collège Vaugelas
- ☐ Miribel - Collège Anne Franck
- ☐ Montceaux - Collège du Val de Saône
- ☐ Montluel - Collège Emile Cizain
- ☐ Montreal la Cluse - Collège Théodore Rosset
- ☐ Montrevel-en-Bresse - Collège de l'Huppe
- ☐ Nantua - Collège Xavier Bichat
- ☐ Oyonnax - Collège Ampère
- ☐ Oyonnax - Collège Lumière

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

☐ Péron - Collège le Paruthiol

☐ Péronnas - Collège les Côtes

☐ Poncin - Collège Roger Vailland

☐ Pont d'Ain - Collège Louise de Savoie

☐ Pont-de-Vaux - Collège Antoine Chintreuil

☐ Pont-de-Veyle - Collège Georges Sand

☐ Prévessin-Moëns - Collège le Joran

☐ Ornex - Collège d'Ornex

☐ Reyriex - Collège Jean Compagnon

☐ Saint-André-de-Corcy - Collège de la Dombes

☐ Saint-Denis-lès-Bourg - Collège Yvon Morandat

☐ Saint-Didier-de-Formans - Collège Jean Moulin

☐ Saint-Rambert-en-Bugey - Collège de l'Albarine

☐ Saint-Trivier-de-Courtes- Collège Louis Vuitton

☐ Thoissey - Collège Bel Air

☐ Valserhône - Collège Louis Dumont

☐ Valserhône - Collège Saint-Exupéry

☐ Villars-les-Dombes - Collège Léon Comas

☐ Vonnas - Collège du Renon

Motif de la demande

Toutes les demandes pour des faits de harcèlement seront étudiées en lien avec les chefs d'établissement et la référente départementale.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Élève en situation de handicap (joindre la copie de la décision de la commission des droits et de l'autonomie en cours de validité)

☐ Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du collège demandé (joindre un certificat médical de moins d'un an)

☐ Élève susceptible de devenir boursier (joindre l'avis d'imposition 2024 ou de la situation déclarative effectuée en ligne pour l'année 2024)

☐ Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement demandé (joindre le certificat de scolarité du frère ou de la sœur déjà inscrit dans l'établissement - motif irrecevable pour les frères et sœurs inscrits en 3e en 2023-2024)

☐ Élève dont le domicile, situé à la limite de la zone de desserte, est proche du collège demandé (joindre un justificatif de domicile)

☐ Élève qui désire suivre un parcours scolaire particulier (tout justificatif)

☐ Autre motif (joindre un courrier explicatif)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

☐ Pièce justificative - Notification de la commission des droits et de l'autonomie

Vous avez la possibilité d'ajouter tout autre document/courrier permettant d'expliciter la situation actuelle de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative - Certificat médical

Merci de fournir un certificat médical attestant des besoins de votre enfant et de son intérêt supérieur à déroger à la carte scolaire.

Vous avez la possibilité d'ajouter tout autre document/courrier permettant d'expliciter la situation actuelle de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative - Avis d'imposition

Merci de fournir le dernier avis d'imposition.

En cas d'indisponibilité, vous pouvez joindre la situation déclarative qui indique le revenu fiscal de référence et le nombre d'enfants à charge.

Vous avez la possibilité d'ajouter tout autre document/courrier permettant d'expliciter la situation actuelle de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative - Certificat de scolarité

Merci de joindre le certificat de scolarité de la fratrie scolarisée dans le collège souhaité.

Vous avez la possibilité d'ajouter tout autre document/courrier permettant d'expliciter la situation actuelle de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Merci de joindre tout document permettant de prouver la véracité du motif (itinéraire, plan etc..).

Seule l'adresse de l'élève est prise en compte. Les justificatifs concernant un lieu de travail, le domicile d'un membre de la famille ou un mode de garde ne sont pas recevables.

Vous avez la possibilité d'ajouter tout autre document/courrier permettant d'expliciter la situation actuelle de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Courrier explicatif

Merci de joindre un courrier explicitant votre demande de dérogation.

En cochant cette case, je certifie l'exactitude des renseignements saisis. Je suis informé(e) des conditions d'accès aux informations communiquées dans ce formulaire.

J'ai bien pris connaissance que faire de fausses déclarations ou utiliser de fausses déclarations est un délit :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Case à cocher seule

En cochant cette case, je reconnais accepter que la décision relative à ma demande me soit notifiée via la plateforme Démarches simplifiées.

Cochez la mention applicable

Affectation dans un collège public de l'Ain - Demande de dérogation à la carte scolaire_2025-2026

☐ Oui

☐ Non